

Le 8 août 2016

Mémoire au Comité spécial sur la réforme électorale

Préparé par

Philip Schubert

Le présent mémoire vise à officialiser les arguments que j'ai présentés :

1. Dans mon courriel du 2 août 2016 adressé à tous les députés fédéraux;
2. Dans la réponse que j'ai envoyée par courriel le 5 août 2016 à madame la députée Sahota, membre du Comité spécial sur la réforme électorale, qui a eu la gentillesse de consacrer de son temps pour répondre, le 5 août 2016, à mon courriel du 2 août mentionné ci-dessus.

Copie de mon courriel daté du 2 août 2016

Mesdames et messieurs les députés à la Chambre des communes,

Le 2 août 2016, le *Ottawa Citizen* a publié un court article qui avait paru dans *The National Post* – <http://www.pressreader.com/canada/ottawa-citizen/20160802/281943132258118>.

L'auteur de cet article prouve de façon irréfutable qu'il est crucial de maintenir le système électoral majoritaire uninominal actuel en présentant les deux raisons incontestables qui suivent :

- Ce système garantit que nous agissons correctement. Il est extrêmement efficace lorsque le gouvernement est obligé d'agir à l'encontre du désir politique de la population. Ainsi, la série de gouvernements majoritaires des années 1990 ont permis au gouvernement Chrétien de réduire considérablement le déficit. Il aurait eu beaucoup de difficulté à le faire si, élu par un système de représentation proportionnelle, il avait été à la tête d'un gouvernement libéral minoritaire qu'un vote budgétaire aurait immédiatement renversé. Au cours de ces 70 dernières années, un système électoral de représentation proportionnelle n'aurait produit que deux gouvernements majoritaires.
- Le système électoral majoritaire uninominal élimine les tendances fascistes. Les extrémistes ne prospèrent pas dans ce système. Des racistes invétérés ont infiltré presque toutes les législatures du continent européen, mais on n'en voit pas un seul à Westminster, qui applique le seul système électoral majoritaire uninominal en Europe.

S'il vous plaît, n'essayez pas de réparer un système qui n'est pas cassé!

Réponse de madame la députée Sahota dans un courriel daté du 5 août 2016

Monsieur,

Je vous remercie d'avoir consacré de votre temps pour m'écrire au sujet de la réforme électorale.

En 2016, la Chambre des communes a chargé le Comité spécial sur la réforme électorale de diriger un processus de consultation sur la réforme du système électoral fédéral. J'ai l'honneur de siéger à ce comité composé de représentants de tous les partis. Le gouvernement est certain que ce comité multipartite mènera de très vastes consultations et que ses membres surmonteront leurs intérêts politiques pour se concentrer sur les intérêts supérieurs de la population, parmi lesquels figure une meilleure inclusion de tous les membres de la société plurielle du Canada.

Les membres de ce comité spécial multipartite et moi-même nous efforçons de renforcer la voix et la représentation de tous les Canadiens aux élections à venir. Nous cherchons à remplacer le système actuel majoritaire uninominal par un scrutin qui produira de meilleurs gouvernements pour tous les Canadiens. Le comité suivra pour cela cinq principes cruciaux :

- Le lien entre l'intention des électeurs et les résultats de l'élection;
- Un moyen de favoriser le respect dans le milieu politique;
- L'augmentation de la participation des électeurs;
- Les moyens de sauvegarder l'intégrité de notre système électoral;
- La représentation au niveau local.

Le gouvernement espère que les Canadiens prendront part à cette initiative et qu'ils contribueront à l'élaboration de leur système électoral à venir. Il est crucial que tous les Canadiens participent à un dialogue pertinent sur la réforme électorale fédérale de notre pays et qu'ils transmettent les conclusions de ce dialogue à notre comité. Je vous encourage à nous aider à perfectionner l'avenir du système électoral du Canada.

Vous pouvez y participer de multiples façons : vous pouvez assister à l'assemblée sur la réforme électorale que votre député organisera. Vous pouvez aussi assister aux audiences, gazouiller vos questions à notre comité à #ERRE #Q, ou encore soumettre un mémoire à notre comité pour lui faire part de vos préoccupations et de vos recommandations à <http://www.parl.gc.ca/Committees/en/Participate>. Je vous encourage à présenter les raisons pour lesquelles vous pensez que le Canada devrait maintenir son mode de scrutin actuel. Si vous vous joignez à notre conversation, nous pourrions créer un système électoral qui reflète les valeurs démocratiques qui sont si chères aux Canadiens.

Une fois de plus, je vous remercie de m'avoir écrit. La tradition démocratique dynamique du Canada repose sur l'engagement de citoyens comme vous. Je suis fière d'en faire partie et de travailler pour vous en représentant vos préoccupations à Ottawa.

Ma réponse à madame la députée Sahota envoyée par courriel le 5 août 2016

Madame la députée,

Je vous remercie d'avoir pris la peine de me répondre.

Il est certain que je vais suivre les processus que vous me suggérez. Je suis profondément troublé en lisant que l'objectif principal des membres de ce comité spécial multipartite est de remplacer le scrutin majoritaire uninominal et non de déterminer s'il comporte vraiment des défauts méritant qu'on le remplace par un système qui donne de meilleurs résultats dans d'autres pays; je doute qu'un tel système existe. Je tiens à souligner que votre parti a gagné la dernière élection avec un tout petit peu moins de 40 % du vote populaire. Par conséquent, 60 % des électeurs n'ont pas voté pour votre parti, et il est très probable que de ces 40 %, un nombre indéterminé a en fait voté contre d'autres partis plutôt que pour le vôtre. En outre, un nombre indéterminé d'électeurs a probablement voté pour votre parti malgré sa promesse de réformer le système électoral.

Comme il arrive depuis toujours au Canada, votre parti va assurément perdre la prochaine élection ou celle qui suit, car il donne l'impression d'avoir besoin de se renouveler pendant la période d'incertitude électorale dans laquelle nous nous trouvons. En général, les partis nouvellement élus au pouvoir peuvent corriger les erreurs commises par le parti sortant. Malheureusement, la mise en œuvre d'un nouveau mode de scrutin qui ouvre la voie à l'élection d'une minorité d'extrémistes qui tiendront notre pays en otage ne sera pas facile à corriger. En fait, l'exemple actuel de l'Italie, qui s'efforce désespérément de s'écarter de ce type de scrutin, donne plutôt l'impression qu'une telle erreur est impossible à corriger.

Si le travail du Comité n'est pas empreint de rationalité et si ses membres ne s'entendent pas sur le fait que le scrutin majoritaire uninominal, bien que n'étant pas idéal, est meilleur que tous les autres systèmes appliqués ailleurs au monde, nous plongerons dans la prochaine étape dangereuse, mais nécessaire : celle du référendum national. Les référendums tenus jusqu'à présent dans les provinces canadiennes et en Angleterre ont toujours favorisé le scrutin majoritaire uninominal. Toutefois, les résultats d'un référendum comme celui du Brexit demeurent possibles.